



AVIS PUBLIC 2026-043

CONSULTATION PUBLIQUE

Règlement modifiant le Règlement numéro 2006-115

Plan d'urbanisme – Zones prioritaires de développement

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance extraordinaire tenue le jeudi 21 mai 2026, a adopté le projet de Règlement numéro 2026-429 modifiant le Règlement numéro 2006-115 – Plan d'urbanisme – Zones prioritaires de développement.

Le règlement prévoit l'échange de statut entre certaines zones prioritaires et certaines zones différées.

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de règlement aura lieu **le lundi 6 juillet 2026 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement et les étapes de son adoption seront expliqués et toute personne désirant s'exprimer sera entendue.

Ce projet de règlement ne contient pas d'éléments soumis à un processus référendaire.

Pour consulter les documents :

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc), durant les heures normales de travail, ou sur le site internet au lien suivant : www.valdessources.ca

Donné à Val-des-Sources, Québec, le 15 juin 2026.


Annie Lamontagne,
Greffière